

AVIS AUX MÉDIAS

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DES COMMISSIONS SCOLAIRES EN COURS

LA PÉRIODE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES DÉBUTE LE LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Deux élections générales des membres des commissions scolaires sont en cours : Commission scolaire des Premières Nations du Yukon (CSPN) et Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY). Cinq commissaires seront élus dans chaque commission.

Une élection partielle pour la nouvelle École élémentaire de Whistle Bend a lieu au cours de la même période, selon des modalités différentes.

Dates importantes pour l'élection des commissaires – Cinq dates à retenir pour les électeurs et les candidats :

- **Lundi 17 octobre : Ouverture de la période de présentation des candidatures**

On peut se procurer un formulaire de déclaration de candidature en ligne à electionsyukon.ca, auprès d'Élections Yukon ou auprès de n'importe quel directeur du scrutin. Nous vous encourageons à soumettre vos candidatures à Élections Yukon le plus tôt possible.

- **Jeudi 27 octobre, à midi : Clôture de la période de présentation des candidatures**

Les personnes ont jusqu'à midi (12 h) pour déposer leur déclaration de candidature. Si le nombre de déclarations de candidature ne dépasse pas le nombre de membres d'une commission scolaire à élire, le directeur du scrutin déclare tous les candidats élus par acclamation.

- **Du vendredi 28 octobre au lundi 7 novembre : Période de scrutin**

Les options de vote comprennent le vote par correspondance (demande à Élections Yukon et bulletin à envoyer par la poste le 28 octobre si le scrutin a lieu), le vote en personne à Élections Yukon (jours ouvrables entre 10 h et 16 h) et le vote par Internet (demandes à Élections Yukon).

- **Samedi 5 novembre : Vote par anticipation (de 11 h à 16 h)**

Le vote en personne est possible dans neuf écoles du Yukon, dont trois écoles à Whitehorse (École Émilie-Tremblay, CSSC Mercier et École élémentaire de Takhini) et les écoles à Old Crow, Dawson, Ross River, Beaver Creek, Haines Junction et Watson Lake.

- **Lundi 7 novembre : Jour du scrutin (de 15 h à 20 h)**

Il est possible de voter en personne dans neuf écoles du territoire et au bureau d'Élections Yukon.

Assemblée publique (virtuelle) – Des forums publics auront lieu sur Zoom pour fournir des renseignements sur les élections scolaires aux candidats et aux électeurs potentiels aux dates suivantes :

- Jeudi 20 octobre : de 18 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 27 octobre : de 18 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 3 novembre : de 18 h 30 à 19 h 30

Bureau indépendant et non partisan de l'Assemblée législative, Élections Yukon est chargé d'organiser les élections territoriales et les élections des conseils ou commissions scolaires.

Admissibilité : Pour pouvoir vous porter candidat ou voter à l'élection de l'une ou l'autre commission scolaire, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne;
- avoir au moins 18 ans le jour du scrutin (7 novembre 2022);
- pour la CSFY – avoir des droits linguistiques en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et résider au Yukon depuis au moins trois mois ou avoir un enfant qui fréquente une école administrée par la CSFY;
- pour la CSPN – parler une langue ancestrale autochtone et être membre ou être autorisée à être membre d'une Première Nation du Yukon, et résider au Yukon depuis au moins trois mois ou avoir un enfant qui fréquente une école administrée par la CSPN.

Citation : Maxwell Harvey, directeur général des élections : « Avec la création de la Commission scolaire des Premières Nations et l'expansion de la Commission scolaire francophone du Yukon, les élections des commissaires scolaires ont pris une nouvelle ampleur. Il y a maintenant 11 écoles administrées par des commissions scolaires au Yukon et des électeurs et des électrices de partout dans le territoire. Afin de servir les électeurs dans l'exercice de leur droit de voter et de présenter leur candidature, Élections Yukon a mis en place un plus grand nombre de lieux de scrutin et davantage de façons et d'occasions de voter. »

Renseignements : **Colleen Madore, directrice générale adjointe des élections**

Téléphone : 867-667-8683 ou (sans frais) 1-866-668-8683

Courriel : colleen.madore@electionsyukon.ca

Site Web : electionsyukon.ca

Bureau indépendant et non partisan de l'Assemblée législative, Élections Yukon est chargé d'organiser les élections territoriales et les élections des conseils ou commissions scolaires.